

**FICHE D'INSCRIPTION
AUX TRANSPORTS REGIONAUX DE LA MANCHE
CARTE 12 TRAJETS CIRCUITS SCOLAIRES
ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021**



_____ (réservé à l'administration)

Fiche à compléter (en lettres majuscules) et à retourner signée par courrier au :
STPR Manche CS-94459-50009 Saint-Lô Cedex.
Délais de traitement du dossier : 15 jours

TITULAIRE DE LA CARTE

Nom Prénom

Date de naissance / / Sexe F M

Adresse

1 Code postal Commune

N° de téléphone fixe mobile courriel

Situation Salarié Etudiant Retraité Apprenti Scolaire Autres

Téléchargez gratuitement l'application NOMAD Car Normandie pour recevoir les informations sur le réseau Nomad 50

REPRESENTANT LEGAL / TUTEUR (À remplir uniquement si différent du titulaire de la carte)

Nom, prénom

2 Adresse complète

INFORMATIONS SCOLAIRES (À remplir uniquement pour les élèves ne respectant pas le règlement des transports scolaires)

Etablissement scolaire fréquenté Commune

3 Classe fréquentée (ex : 6^e, terminale...) demi-pensionnaire interne

TRAJET

Point de montée Commune

Point de descente Commune

4 N° de circuit scolaire

Jours d'utilisation prévus Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi Fréquence d'utilisation prévue Régulière Occasionnelle

MODE DE PAIEMENT

5 chèque espèces* carte bancaire*

(* uniquement au STPR Manche - 98 route de Condol - Saint-Lô)

6 J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus

Date : _____ Signature : _____

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la délivrance d'un abonnement au transport scolaire par la Région Normandie. Les destinataires des données sont la Direction des Transports Publics Routiers de la Région Normandie, le prestataire de la solution logicielle, et selon les réseaux utilisés les délégataires de réseaux de transports publics, les transporteurs, les autorités organisatrices de second rang (AO2) et l'Exploitant Atoumod. Vos données seront conservées 5 ans après la dernière utilisation de vos données. Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui vous concernent que vous pouvez exercer auprès du Correspondant Informatique et Libertés - Abbaye aux dames - Place Reine Mathilde - CS 50523 - 14035 Caen.

NOTICE EXPLICATIVE

Attention : une fiche d'inscription incomplète ou mal remplie vous sera renvoyée

La carte 12 trajets sur circuits scolaires est utilisable uniquement sur le circuit scolaire inscrit sur la carte (sous réserve de places disponibles, notamment après les inscriptions de la rentrée scolaire).

La carte doit être présentée au conducteur lors de la montée dans l'autocar afin qu'il indique le jour d'utilisation.

Cette carte est rigoureusement personnelle et doit pouvoir être présentée, accompagnée d'une pièce d'identité, en cas de contrôle.

Toute utilisation non conforme à ces dispositions constitue une situation irrégulière pouvant entraîner des sanctions.

• Fiche d'inscription

Renseignez impérativement les cadres ①, ③, ④ et ⑤ et le cadre ② si besoin

Apposez votre signature dans le cadre ⑥.

• Tarif

23 € TTC (dont TVA à 10 % : 2,09 €)

• Validité

La carte est valable durant l'année scolaire 2020-2021. Il est à noter que les circuits scolaires ne fonctionnent pas les mercredis après-midi ni pendant les vacances scolaires (calendrier déterminé par l'inspection académique de la Manche).

• Règlement

- par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de la régie des transports (encaissement immédiat).
- en espèces ou par carte bancaire en vous rendant au STPR, 98 route de Candol à Saint-Lô (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00).

• Duplicata

En cas de perte ou de vol, aucun duplicata ne sera délivré. L'utilisateur devra racheter une nouvelle carte s'il souhaite continuer à prendre le transport Nomad.